



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Colloque « L'Europe et la Palestine »

Question au Gouvernement n° 994

Texte de la question

COLLOQUE « L'EUROPE ET LA PALESTINE »

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pierre-Yves Cadalen.

**M. Pierre-Yves Cadalen** . Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, pensez-vous échapper au scandale ? Sous la pression d'une presse haineuse et obscurantiste, vous vous êtes réjoui d'avoir contribué à l'annulation d'un colloque au Collège de France.

D'éminents chercheurs devaient y venir de partout pour discuter des liens entre la Palestine et l'Europe. La censure a pris pour prétexte des risques qui auraient pesé sur l'événement. Et alors ? La liberté ne s'annule pas, elle se garantit ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. - M. Marcellin Nadeau et Mme Dominique Voynet applaudissent aussi.*)

Le droit de discuter de la situation coloniale en Palestine existe, n'en déplaise à certains fanatiques ! Vous éteignez les Lumières que vous prétendez chérir ! Diderot écrivait : « La véritable liberté de penser tient l'esprit en garde contre les préjugés et la précipitation. »

En donnant raison à la meute du Printemps républicain et à tous ces dogmatiques qui s'arrogent le privilège de la vérité, vous avez cédé aux préjugés et fait preuve d'une coupable précipitation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Il y a des moments où la lâcheté et la haine se rejoignent et prennent la pensée pour leur pire ennemi. Nous en sommes là, là où la République en France est menacée !

Ceux qui voient des islamo-gauchistes partout...

**Plusieurs députés du groupe RN** . Ils sont là ! (*Les députés du groupe RN désignent les bancs situés à gauche de l'hémicycle.*)

**M. Pierre-Yves Cadalen** . ...pointaient du doigt les judéo-bolcheviks hier et ont toujours le même ennemi, la liberté ! N'en rien dire et n'en rien penser, c'est paver la voie à l'extrême droite !

La communauté universitaire internationale est consternée. Ainsi, 120 chercheurs réunis au sein du collectif Jewish Voice for Peace vous ont écrit pour dénoncer cet abaissement (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*) et 3 000 chercheurs ont signé une pétition pour demander votre démission.

Je salue ceux qui ont permis que le colloque se tienne hors les murs, avec une audience exceptionnelle. Ils peuvent compter sur nous pour être d'authentiques républicains et défendre les libertés fondamentales. Vous, monsieur le ministre, vous avez failli à votre mission la plus élémentaire. Allez-vous tirer la seule conclusion qui

s'impose et démissionner ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.

**M. Philippe Baptiste**, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace*. Ce que vous dites n'est pas vrai. Alerté par des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des associations (« *Minoritaires !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP), j'ai fait part à l'administrateur du Collège de France de ma préoccupation, notamment du risque de troubles à l'ordre public.

L'administrateur a proposé que le colloque soit reporté ou qu'il se tienne à huis clos. C'est le refus de ces propositions qui a conduit à son annulation.

**Mme Andrée Taurinya** . C'est de la censure !

**Mme Sarah Legrain**. Vous voulez peut-être aussi une université à huis clos ?

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . Maintenir ou non ce colloque relevait de la responsabilité exclusive du Collège de France.

**Mme Mathilde Panot** . La dernière fois que l'État a censuré, c'était au XIXe siècle !

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . En l'espèce, les troubles à l'ordre public étaient réels et sérieux. Des tags avaient été découverts dès le 3 novembre, qui mentionnaient le nom de deux professeurs du Collège de France, notamment celui de l'organisateur.

D'autres tags, plus violents et plus nombreux, ont été découverts le 14 novembre.

**Mme Sarah Legrain**. Vous annulez un colloque à cause de tags ?

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . La décision qui a été prise est celle d'une institution responsable et autonome, dans le respect de la loi et des valeurs républicaines.

Ma position sur les libertés académiques...

**Une députée du groupe LFI-NFP** . ...est à géométrie variable !

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . ...est claire et n'a jamais varié : défendre la liberté académique, c'est défendre un débat libre, respectueux et pluriel. Les chercheurs et enseignants-chercheurs qui m'avaient alerté s'en étaient d'ailleurs inquiétés.

J'ai défendu les libertés académiques en recevant John Tolan, universitaire spécialiste de l'islam, alors qu'il était violemment attaqué. (« *Quel rapport ?* » sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

**Mme Mathilde Panot** . Vous voulez qu'on vous applaudisse ? Vous préférez une médaille, peut-être ?

**M. Philippe Baptiste**, *ministre* . Je les ai aussi défendues quand j'ai soutenu l'initiative d'accueil des chercheurs menacés dans leur pays et la plateforme Choose France for science. Je les défends encore lorsque je prévois, la semaine dernière, d'accorder 2 millions d'euros de plus au programme Pause.

Je suis fondamentalement attaché aux libertés académiques - je suis moi-même chercheur - et, comme ministre, j'en suis garant. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. - Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pierre-Yves Cadalen.

**M. Pierre-Yves Cadalen** . Les tags dont vous parlez visaient l'organisateur du colloque. Vous auriez dû le protéger et non interdire son initiative. Vous fuyez vos responsabilités et vous devez démissionner. Vous êtes à l'image de ce gouvernement, qui doit être censuré... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent ce dernier.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre-Yves Cadalen](#)

**Circonscription** : Finistère (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 994

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur, recherche et espace

**Ministère attributaire** : Enseignement supérieur, recherche et espace

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2025